



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 1<sup>er</sup> juin 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 26

**SEANCE DU 07 JUIN 2023**

N° DEL-2023-3-11

Nature de l'acte :  
Finances – subventions

OBJET :  
Demande de subvention  
à la Région Auvergne  
Rhône Alpes au titre du  
Contrat Région Ville pour  
la réhabilitation de l'hôtel  
de ville

**Présents** : Mme BENIER, Maire

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, Mme PIETRZYK, M. CARRY, Adjoint ;

M. DESSAGNE, M. GUIOTON, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme LESQUERRE, Mme DOUAI, Mme LAROUX, M. DE VARREUX, M. MILLET, M. THOMAS, M. JOURDA, Mme DUMOLLARD, M. DE MARTEL, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

**Excusés** :

M. LAVOUE, Adjoint au Maire, a donné pouvoir à Mme JONES.  
M. BURLET, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.  
Mme DUBURCQ, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à M. REGARD-TOURNIER.  
Mme BONIFACIO, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme BENIER.

**Absents** :

Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Conseillère Municipale.  
M. ORSET, Conseiller Municipal.  
Mme VELASQUEZ, Conseillère Municipale.

**Secrétaire de séance** :

Mme BECHTIGER.

\*\*\*\*\*

E X P O S E

Pour ampliation  
Pour le Maire  
et par délégation

Vu le dispositif d'aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes « Contrat Région Ville » destiné aux communes dont la population est comprise entre 2 000 et 20 000 habitants,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a élaboré avec l'assistance du cabinet d'architecture Archibulle un projet de rénovation de l'hôtel de ville.

Ce projet de rénovation consiste principalement en la réfection complète de la couverture de l'ensemble du bâtiment, l'aménagement d'un nouveau poste de police municipale dans l'ancien centre de tri postal, la réfection de l'intégralité des façades et l'aménagement d'une nouvelle salle des mariages et du conseil municipal.

Les marchés de travaux sont en cours de consultation et devraient être notifiés fin juillet.

Les travaux devraient s'étaler entre l'automne 2023 et l'été 2024.

Le coût d'investissement total atteint 1 600 000 € hors taxes.

Les modalités de subvention du « Contrat Région Ville » sont les suivantes :

- Montant minimal de la dépense subventionnable : 40 000 € HT
- Montant maximal de la dépense subventionnable : 500 000 € HT
- Le taux de subvention peut au maximum atteindre 40% de la dépense subventionnable
- La subvention régionale maximale est donc de 200 000 €

Pour ce projet, la commune entend solliciter une subvention plafonnée à 200 000 € représentant 12.50% du coût des travaux.

Le plan de financement s'établit ainsi comme suit :

Sources	Montant	Taux
Fonds propres	1 200 000,00 €	75,00%
Emprunts		0,00%
<b>Sous-total autofinancement</b>	<b>1 200 000,00 €</b>	<b>75,00%</b>
Union Européenne		
Etat - DETR	200 000,00 €	12,50%
Conseil régional	200 000,00 €	12,50%
Conseil départemental		
<b>Sous-total subventions publiques</b>	<b>400 000,00 €</b>	<b>25,00%</b>
<b>TOTAL HT</b>	<b>1 600 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

ADOpte l'opération de rénovation de l'hôtel de ville,

Accusé de réception en préfecture  
001-210104196-20230607-DEL-2023-3-11-DE  
Date de télétransmission : 09/06/2023  
Date de réception préfecture : 09/06/2023

APPROUVE le plan de financement prévisionnel,

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

DEMANDE à la Région Auvergne Rhône Alpes, au titre du Contrat Région Ville, une subvention d'un montant de 200 000 €,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de subvention.

FAIT A THOIRY,  
LE 7 JUIN 2023

LE MAIRE,  
Muriel BENIER



Certifiée exécutoire le 09/06/2023  
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse  
Et publication ou notification le 09/06/2023